



Le 30 janvier 2024

**OBJET : Procédure pour les NOUVELLES INSCRIPTIONS pour l'année scolaire 2024-2025**

Bonjour,

La période d'inscriptions au Centre de services scolaire de la Capitale pour l'année scolaire 2024-2025 se déroulera du 31 janvier au 8 février 2024. Ce sera donc **les inscriptions pour le préscolaire 4 ans, le préscolaire 5 ans et aussi pour les nouveaux élèves du régulier (1<sup>re</sup> à 6<sup>e</sup> année)** qui n'ont jamais fréquenté le Centre de services scolaire de la Capitale (exemple : déménagements).

**RAPPEL IMPORTANT :**

L'inscription de votre enfant doit se faire **obligatoirement** à l'école de territoire reliée à votre adresse de résidence. Vous pouvez vérifier cette donnée sur le site Internet du Centre de services scolaire de la Capitale : [Vérifier mon école de territoire \(bassin\)](#)

**PROCÉDURE :**

L'inscription se fera directement à l'école selon les modalités suivantes :

- Vous devez prendre un rendez-vous via Calendly en cliquant sur le lien suivant : <https://calendly.com/ecole-st-albert-inscriptions2024-2025/30min>
- Vous aurez plusieurs possibilités offertes entre le 31 janvier et le 9 février prochain. Simplement cliquer sur la date de votre choix et vous y verrez des heures proposées. Vous n'avez qu'à cliquer sur l'heure souhaitée et vous aurez à indiquer votre prénom, votre nom, votre courriel et le nom de votre enfant. Quand vous aurez complété le tout, vous recevrez une confirmation de rendez-vous par courriel.

Documents **ORIGINAUX** à apporter à l'école pour votre rendez-vous :

- Certificat de naissance de l'enfant (grand format) du Québec.
- Si l'enfant est né dans un autre pays : le certificat de naissance de son pays d'origine qui doit être obligatoirement en français ou en anglais sinon une traduction par un traducteur officiel sera exigée.
- Papiers d'immigration **de l'enfant et des deux parents** (certificat de sélection du Québec, confirmation de résidence permanente, cartes de résidents permanents, permis d'étude, permis de travail, etc.)
- Preuve de résidence : permis de conduire, compte Hydro-Québec, compte Vidéotron, compte Bell.  
Le bail n'est pas une pièce recevable.

Assurez-vous de noter votre heure de rendez-vous ! Veuillez vous présenter à la porte principale, porte 1, située à l'avant de l'école. Merci de votre ponctualité !

Salutations,

Josée Joyal  
Directrice